



# ALGERIE

**Intervention de S.E.M. Abdelmalek SELLAL,  
Premier Ministre  
à l'ouverture de la vingt-unième session de la  
Conférence des Parties à la Convention-Cadre des  
Nations Unies sur les Changements climatiques**

*Paris, 30 Novembre 2015*

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de  
Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs,**

L'Algérie, qui a payé un lourd tribut au terrorisme une décennie durant, mesure et partage la peine du peuple français engendrée par les attaques terroristes qui ont causé la perte de précieuses vies humaines.

Que le peuple français, son Gouvernement et son Président trouvent, ici, l'expression renouvelée de la sympathie et de la solidarité du peuple algérien, de son Gouvernement et de son Président, Son Excellence M. Abdelaziz BOUTEFLIKA qui vous adresse également ses salutations et ses meilleurs vœux de succès à cette conférence.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Comme le terrorisme, le changement climatique ne connaît pas de frontières. Aucun pays n'est épargné par les effets multiformes du dérèglement climatique, les pays les plus vulnérables étant ceux qui y sont le plus exposés par les méfaits de l'homme ou de la nature.

La communauté internationale a fini par admettre que les changements climatiques sont un facteur multiplicateur des menaces sur la paix et la sécurité mondiales. Il aggrave les tensions, l'insécurité, le flux des réfugiés climatiques, comme il accroît le nombre et l'intensité des crimes transfrontaliers.

C'est pour cela qu'à Durban, en Afrique du Sud, il y a quatre ans, nous étions convenus d'adopter à Paris un nouvel accord international contraignant, avec la participation de tous, afin d'éviter toute augmentation de la température de la surface de la planète qui mettrait en péril ses équilibres écologiques essentiels.

A Durban, dans cette région du monde, l'Afrique, berceau de l'humanité, nous nous sommes donc engagés, en tant que membres responsables et solidaires de notre village planétaire, d'adopter ici, à Paris, un nouveau régime international du climat afin d'éviter à l'Humanité de franchir le seuil de l'irréparable et le point de non-retour tels que définis par la science par la voix de l'autorité scientifique du climat de notre Convention-cadre de Rio.

Nous voilà donc réunis, à Paris, dans le cadre de la plus grande conférence diplomatique jamais organisée dans l'Histoire proche et lointaine, pour remplir notre engagement générationnel, assumer nos responsabilités morales inter-générationnelles et réaliser notre promesse intra-générationnelle faite à Durban à tous les enfants du monde, de leur léguer une planète aussi saine que celle que nous avons héritée de nos ancêtres.

Jamais dans l'histoire de la coopération multilatérale, une rencontre internationale n'a été préparée par autant de réunions formelles et informelles à tous les niveaux, y compris au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Nous sommes donc tenus de réaliser ensemble, ici à Paris, notre engagement de Durban. Un plan B n'est pas et ne peut être à l'ordre du jour car, comme l'a dit si justement le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon : « Nous n'avons pas de planète B ».

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'Algérie tient à réaffirmer une nouvelle fois sa détermination à œuvrer en vue de l'adoption d'un nouvel accord international ambitieux avec la participation de tous, un accord orienté vers l'action, fondé sur l'équité, d'aujourd'hui et de demain, ainsi que sur la solidarité climatique inspirée par le sens de l'appartenance commune à un destin planétaire partagé.

C'est pourquoi l'Algérie a accepté la lourde responsabilité, comme elle l'avait déjà fait lors des négociations de la Convention sur le Climat de Rio, de co-présider, à travers un de ses éminents diplomates, avec un éminent citoyen des Etats-Unis d'Amérique, le comité préparatoire de notre Conférence.

C'est pour cela aussi que l'Algérie a été parmi les tout premiers pays en voie de développement à soumettre, dès le 4 septembre dernier, sa Contribution Provisoire et Déterminée au Niveau National qui reflète l'engagement et la détermination des plus hautes autorités de mon pays d'initier sans délai une transition énergétique basée sur des énergies propres, y compris les énergies renouvelables.

A cette fin, l'Algérie ambitionne d'œuvrer à la mise sur pied d'un Forum africain des énergies renouvelables qui constituerait une plateforme annuelle de dialogue et de concertation entre les décideurs politiques, les chefs d'entreprise et la communauté scientifique, ainsi qu'un espace idoine de dissémination des bonnes pratiques et de présentation des dernières innovations techniques et technologiques.

En effet, pour mon pays, qui dispose de gisements considérables d'énergies renouvelables, le développement de ces dernières n'est pas seulement une décision écologique ; c'est aussi un pari sur l'avenir, un choix économique délibéré et donc une ambition industrielle bien pensée.

L'Algérie est aussi disposée à travailler avec d'autres à augmenter son ambition propre et à stimuler un effort concerté et coordonné en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. A cette fin, nous encourageons nos partenaires du Nord et du Sud à se joindre à nous dans le cadre des Amis de l'Accompagnement de l'Ambition algérienne en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Les résultats de ce mécanisme novateur seront reflétés dans la version finale de la Contribution de l'Algérie qui sera soumise lors de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris en 2020. Une saine émulation devrait pouvoir aider à la pleine réalisation du potentiel de cette démarche.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Il y a quatre années, à Durban, nous avons solidairement décidé de regarder en face l'incendie qui menace pernicieusement et inexorablement l'avenir de nos enfants.

Faisons donc en sorte qu'ici, à Paris, nous puissions adopter les décisions qui s'imposent pour éteindre à terme cet incendie planétaire qu'est le dérèglement climatique. Ce faisant, l'Histoire retiendra que la ville des lumières, qui a donné naissance le 10 Décembre 1948 à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, a aussi donné naissance, le 11 Décembre 2015, à cette entente civilisationnelle universelle que serait un Accord de Paris sur le Climat qui garantit le droit à la vie au genre humain dont la réalisation conditionne la satisfaction des autres droits inhérents à la dignité humaine.

Je vous remercie de votre aimable attention.